

Bourses d'études - Année 2024/2025
Pour les élèves de CPGE inscrits en 2^{ème} année

Madame, Monsieur,

Le Fonds se propose d'attribuer **quelques bourses d'un montant de 1 000€, pour l'année en cours (2024/2025), à des élèves de 2^{ème} année de CPGE** dont la situation financière personnelle se serait particulièrement dégradée.

Modalités concernant les élèves de 2^{ème} année de CPGE :

▶ **Conditions d'obtention :**

- Être étudiant(e) en 2^{ème} année de classe préparatoire au Lycée Henri-IV
- Répondre à des **critères sociaux** (situation sociale et financière) et à **des critères scolaires** (projet d'études, motivation et investissement dans le travail).

▶ **Montant accordé :**

- 1 000€

▶ **Durée et modalités d'attribution**

- La bourse est accordée **pour un an**.
- Cependant, l'attribution de la bourse est remise en question si l'étudiant(e) bénéficiaire ne se montre pas assidu(e).
- Cette bourse est versée en deux fois, au cours de l'année scolaire.

▶ **Comment faire sa demande pour 2024-2025**

- 1 Remplir le dossier de **demande de bourse joint à ce mail** que vous pouvez retrouver sur le site **du Fonds de dotation (<https://fondsdotationlycee-h4.fr>)**
- 2 Y joindre tous les documents demandés (justificatifs, lettre de motivation...), sous forme scannée.
- 3 Déposer le dossier complet, à **l'adresse suivante :**

demandes@fondsdotationlycee-h4.fr

avant le 20 novembre 2024.

Pour préparer la saisie du dossier en ligne, voir modèle en pièce jointe

▶ **Décision d'attribution**

- Chaque demande fera l'objet d'un examen approfondi et d'une réponse écrite.
- Les décisions d'attribution seront prises par le Fonds de dotation au cours de la 1^{ère} quinzaine de décembre.
- Les nouveaux bénéficiaires recevront un premier versement en décembre 2024.

Pour tout renseignement contacter : demandes@fondsdotationlycee-h4.fr (en indiquant votre numéro de téléphone pour que nous puissions vous joindre).